

Lotissement  
LE CLOS DES AMANDIERS

PLAN PROJET DU LOT 5

Cadastre	Superficie réelle	Surface de plancher maximale	Emprise au sol maximale des bâtiments	S. imperméabilisée maximale hors piscines non couvertes
AD 43p et 44p	520 m <sup>2</sup>	250 m <sup>2</sup>	208 m <sup>2</sup>	208 m <sup>2</sup>

LEGENDE REGLES D'URBANISME

Lot à bâtir, zone de construction		Entrée privative non close	
Zone de construction en limite, H < 4 m		Espace planté privatif	

LEGENDE BORNAGE ET TOPOGRAPHIE

55.50	Altitude terrain naturel avant travaux, rattaché NGF
.55.50	Altitudes et pentes projetées de la voirie <-- 0.5 %
	Alvéole technique regroupant les coffrets de branchements aux réseaux : EU, AEP, Pluvial, Electricité, Telecom.
9.80	Cote périmétrique projetée
	Lampadaire éclairage commun

NOTA : PLAN PROVISOIRE AVANT BORNAGE ET TRAVAUX VRD  
 • Les cotes et superficie ne seront définitives qu'après bornage.  
 • Les références de Cadastre ne seront définitives qu'après la division.  
 • Mentions altimétriques et pentes du projet données à titre indicatif.  
 • Indications VRD susceptibles d'être modifiées pour raisons techniques.

ECHELLE 1: 200

Dossier n° 10993

Avril 2025



GÉOMÈTRE-EXPERT  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE



Cabinet COURBI

Société de Géomètres-Experts  
N° d'inscription : 2013C200003

380 rue d'Aquitaine - 84100 ORANGE  
T 04 90 34 06 57  
contact@cabinet-courbi.fr

TERRES  
DU SOLEIL  
aménagement

